



Doc. 15795
21 juin 2023

Guerre d'agression contre l'Ukraine – Participation des athlètes russes et biélorusses aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024?

Amendement¹ n° 1

M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 8, insérer les phrases suivantes:

«Le simple fait que des athlètes russes et biélorusses participent aux Jeux olympiques favoriserait la propagande dans ces pays étant donné qu'en l'absence d'interdiction stricte dans le domaine du sport, les citoyens russes tendraient à croire que le monde est disposé à préserver des relations avec la Russie en dépit de son agression militaire contre l'Ukraine. La propagande qui en découlerait pourrait créer un récit d'acceptation et de normalisation qui minimiserait la gravité des actes commis par les gouvernements russes et biélorusses.»

Note explicative

Texte explicite

Déposé par:

GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
ARENT Iwona, Pologne, CE/AD
BRANTE Ieva, Lettonie, NI
MEREZHKO Oleksandr, Ukraine, CE/AD
PAREREN Bob, van, Pays-Bas, CE/AD
WIECHEL Markus, Suède, CE/AD

1. 2023 - Troisième partie de session

